



QUEBEC

MARDI, 20 JUIN 1837.

Nous avons reçu les journaux de Liverpool jusqu'au 18 mai, de Londres jusqu'au 17, et de Paris jusqu'au 14 inclusivement.

Dans la séance de la chambre des pairs du 12, le marquis de Lansdowne, en l'absence de lord Glenelg, demanda pour le jeudi suivant une conférence avec la chambre des communes pour lui communiquer la sanction donnée par leurs seigneuries aux résolutions relatives au Canada.

La Catalogne s'est déclarée indépendante du gouvernement de Madrid, et a proclamé la république. Le mouvement a commencé à Reus, d'où il s'est bientôt communiqué à Tarragone et de là à Barcelone. Les anglais avaient opéré un débarquement dans cette dernière place.

Une dépêche télégraphique annonce que les anglo-chrétiens, sous les ordres du général Espartero, avaient pris Hernani.

(Extraits des journaux français).

Paris, 14 mai.

Le ministère vient de faire un nouveau pas dans le système que l'amnistie a mis en vigueur. L'église Saint-Germain-l'Auxerrois vient, par une décision insérée au Moniteur, d'être rendue au service divin. Ainsi s'efface chaque jour les traces de nos dissensions civiles.

Plusieurs journaux annoncent qu'une nouvelle ordonnance d'amnistie s'appliquant cette fois aux contumaces, paraîtra à l'occasion du mariage de M. le duc d'Orléans.

Le ministère Molé-Montalivet fait plus en quelques jours que les doctrinaires n'ont pu faire pendant les six mois de leur dernier règne.

M. Guizot parlait beaucoup et ne pouvait marcher, parce qu'il était égaré contre la nature des choses. MM. Molé et Montalivet parlent peu et marchent beaucoup, parce qu'ils vont dans le sens des principes de liberté.

Voici les Anglais établis en Catalogne à l'aide des derniers troubles. Le débarquement de leur marine à Barcelone est un fait de la plus haute importance. Ils ont Gibraltar au Sud. Ils s'emparent maintenant de la côte orientale, et la Péninsule tout entière sera entourée de leurs établissements maritimes.

La France a fait une expédition pour dégager le territoire belge des Hollandais maîtres d'Anvers. Il faudra un jour une grande guerre pour dégager l'Espagne des Anglais établis dans tous ses ports.

Nos dernières nouvelles de Goritz sont du 5 mai. Elles annoncent que toute la famille royale jouissait de la meilleure santé.

L'auguste famille exilée partira le 20 de Goritz pour retourner à Kirchberg, où elle séjournera jusqu'au mois de septembre.

M. le duc de Bordeaux avait été visiter, comme on l'a dit, les célèbres et belles grottes d'Adelsberg, où l'on peut marcher pendant trois heures sans communiquer au dehors. Les stalactites, stalagmites et cristallisations de tous les genres font de ces grottes une des plus brillantes merveilles de la nature. Le prince a visité aussi les antiquités de Cividale. Il s'est embarqué à trieste, il a vu le phare, et est revenu parfaitement portant à Goritz.

(Gazette de France.)

M. Magnin, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, a envoyé sa démission à monseigneur l'archevêque de Paris.

M. Demerson, curé de Saint Séverin, a été nommé curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le Moniteur du 9 mai contient dans sa partie officielle l'ordonnance suivante, précédée d'un rapport adressé au roi par le ministre de la justice :

Art. 1. Amnistie accordée à tous les individus actuellement détenus dans les prisons de l'état, par suite de condamnations prononcées pour crimes et délits politiques.

Toutefois, la mise en surveillance est maintenue à l'égard des condamnés à des peines afflictives ou infamantes, ainsi qu'à l'égard de ceux qui y ont été assujettis par jugement.

Art. 2. La peine prononcée par la cour des pairs contre les nommés Victor Boireau et François Meunier est commuée en celle de dix ans de banissement.

Art. 3. Notre garde-des-sceaux, ministre secrétaire-d'état au département de la justice et des cultes, et notre ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Fait aux Tuileries, le 8 mai 1837.

LOUIS PHILIPPE.

Le garde-des-sceaux, ministre secrétaire-d'état de la justice et des cultes, BARTHE.

On lit dans la Gazette des Tribunaux : M. Bouely, substitut du procureur-général, est parti hier pour Clairvaux, afin de faire mettre en liberté les détenus politiques qui se trouvent dans la prison de cette ville. Un grand nombre de ces détenus ont été condamnés pour les affaires de juin, et on prévoit qu'il pourra s'élever encore quelques difficultés sur l'élargissement de plusieurs d'entre eux.

En effet, l'ordonnance d'amnistie ne s'applique qu'aux condamnés pour crimes ou délits politiques, et, dans sa circulaire, M. le garde-des-sceaux explique aux procureurs généraux qu'ils doivent rechercher dans les termes du jugement ou de l'arrêt de condamnation, à quelle nature de faits les peines ont été appliquées.

Or, parmi les condamnés de juin, il en est plusieurs qui ont été condamnés tout à la fois pour attentat et pour meurtre ou blessures ; quelques-uns même n'ont été condamnés qu'à raison de ces derniers faits. A cet égard, les instructions ministérielles données aux fonctionnaires chargés de faire exécuter les mises en liberté, portent que c'est dans les termes des questions soumises au jury, et des articles de la loi appliqués, qu'il faut rechercher la qualification du crime ; que dans le cas où un crime ordinaire n'est que l'accessoire d'un crime politique déclaré constant, l'amnistie est applicable ; mais qu'elle cesse de l'être s'il n'y a eu condamnation pour un crime ordinaire.

Ces questions sont fort importantes, surtout pour les condamnés de la Vendée ; car on sait que les faits de chouannerie, bien qu'ils eussent peut-être un principe politique, ne se formulaient devant le jury que comme des crimes contre les personnes ou les propriétés.

Le sort des détenus politiques étant assuré, et l'ordonnance d'amnistie ayant eu son exécution à leur égard, l'opinion et la presse ont porté leur attention sur les contumaces et les fugitifs détenus à l'étranger.

La pensée générale est que l'amnistie s'étendra par induction, et comme conséquence logique, aux contumaces et fugitifs qui se présenteront, lorsque l'autorité judiciaire compétente aura statué à leur égard.

Le Temps semble partager à cet égard l'opinion générale ; il n'élève aucune objection contre les conséquences logiques de l'amnistie à l'égard des absents ; mais il craint pour eux l'ennui d'un long emprisonnement préventif. « La chambre des pairs, dit-il, qui approche du terme de la session, ne jugerait certainement que dans sa session prochaine, et il en résulterait pour le prévenu une attente de 5 à 6 mois au moins. »

La cour des pairs a siégé plusieurs fois hors de ses sessions annuelles pour condamner, refuserait-elle de siéger quelques jours pour absoudre ? Ce serait lui faire injure que de penser le contraire.

Nous croyons donc que les absents, fugitifs ou contumaces, feraient bien de se présenter promptement. Ils ont pour eux l'amnistie, l'opinion générale et le principe de l'égalité devant la loi. Le jury de Strasbourg a ouvert cette voie dans laquelle les pouvoirs politiques ont été forcés d'entrer, et qui, nous l'espérons, ne se referme pas de long-temps. Mais lorsque les partis sont en lutte et la politique flottante, il faut saisir l'occasion aux cheveux.

(Gazette de France.)

— On porte à 169 le nombre des condamnés auxquels s'applique dans ce moment l'ordonnance du 8 mai sur l'amnistie.

— Les fleurs-de-lys qui décoraient la grande grille de la cour du château de Versailles viennent d'être rétablies tant sur l'écusson royal de la porte d'entrée que sur les pilastres d'ornement. (Siècle.)

L'AMBASSADE MALGACHE.—On avait pensé à faire figurer aux fêtes du mariage les envoyés Malgaches qu'on a laissé partir pour Bordeaux. Ils étaient d'autant plus présentables qu'ils avaient fait preuve d'excellent appétit à la collation qui leur avait été offerte aux Tuileries avant leur réception. Mais M. Molé a eu des rancunes contre la reine de Madagascar ; si nous sommes bien informés, cette princesse imprévoyante avait fort mal réglé le budget de son ambassade : dix mille francs formaient tout le numéraire mis à la disposition du capitaine Lannois qui nous l'a amenée, et qui, en mettant le pied en France, s'adressa tout de suite à M. Molé pour lui demander de lui ouvrir un crédit de 100,000 fr., à valoir sur la pacotille de bois précieux qui formait le cargaison de son navire. M. Molé a mal pris les besoins d'argent de l'ambassade Malgache. Il a refusé tout crédit, et n'eût été une fantaisie de S. A. R. le duc d'Orléans, la cour des Tuileries n'aurait pas plus entendu parler de cette mission que si elle n'eût pas eu lieu. Aujourd'hui on est aux regrets, car à Fontainebleau ils auraient trouvé un emploi honorable, soit comme représentants de la nationalité malgache, soit pour figurer à la place de quelques princes allemands qui n'aiment pas les voyages. (Siècle.)

LA CRISE AU HAVRE.—On lit dans le Courrier rouennais :

« Plusieurs négociants du Havre s'étaient rendus à Paris, afin d'obtenir des secours pour le commerce de cette place. Nous apprenons de bonne source qu'un prêt de dix millions de francs, destiné principalement à faire des avances sur les cotons, leur a été accordé par les premiers ministres de Paris. Cette mesure aura pour résultat d'empêcher les ventes forcées qui ont lieu depuis quelque temps, et doit produire une influence favorable au commerce de notre place. »

BREST.—RIXES ENTRE LES SOLDATS ET LES MARINS.—L'Américain, de Brest, du 9 mai, fait un assez long récit des rixes engagées entre les militaires du 63e et les marins, durant les journées de jeudi, de dimanche et de lundi derniers. On s'est battu à coup de pierre dans différents quartiers. Enfin des mesures ont été prises pour tenir les marins à bord et les militaires dans leurs quartiers, et le 9 au matin la ville paraissait tranquille.

Tours, 4 mai.—Des troubles assez graves ont agité la ville de Tours pendant toute la journée du 4 mai courant.

De longue date, les compagnons des divers corps de métiers dont l'exercice suppose quelques connaissances préalables, refusent le droit de compagnonnage aux boulangers. Aussi, grande querelle toutes les fois que les boulangers osent prendre des rubans et des cannes de jonc. L'an dernier, ils voulurent aussi célébrer leur patron et se rendre à l'église avec tous les insignes du compagnonnage ; les autres corps de métiers s'y opposèrent, et les débats eussent été sanglants si l'autorité ne se fût interposée.

Les boulangers eurent ; le maire prit un arrêté qui défendait le port des emblèmes, objet de tant de disputes, et les boulangers jurèrent qu'ils veilleraient strictement à l'exécution de la décision de l'autorité municipale. Aujourd'hui, jour de l'Ascension, couvreurs et maçons, sans tenir compte de l'arrêté, se sont rendus à leur messe, musique en tête et rubans déployés. Une collision eut immédiatement lieu. Aussi, l'autorité, prévenue, envoya-t-elle sur les lieux un détachement d'infanterie qui ramena le pain béni et l'escorte à la mairie.

Cette escorte, composée des hommes les plus âgés, ne fit nulle difficulté et quitta les rubans ; mais le reste des ouvriers les garda. On voulut les saisir, les gardarmes furent repoussés, et il fallut l'assistance de la troupe de ligne pour emprisonner les mutins. Mais tout n'était pas terminé, et vers six heures du soir, une foule d'ouvriers se présenta à l'Hôtel-de-Ville, demandant l'élargissement des prisonniers. Les menaces commencèrent, les cris suivirent ; on fit mine de vouloir dissiper les rassemblements. Alors, des cris on passe aux injures, des pierres sont lancées, un gendarme est atteint assez violemment, et un lieutenant de lanciers est frappé à la tête au moment où la troupe de ligne voit tomber auprès d'elle des planches et des soliveaux destinés à la construction de quelques boutiques, et que les ouvriers jetaient contre les soldats en se sauvant.

Il fallut des charges de cavalerie pour dissiper les attroupements. Quarante ouvriers environ sont actuellement en prison ; personne n'a été blessé fort heureusement.

Toutes les autorités, depuis le maire jusqu'au général de division, s'étaient rendus sur les lieux. Un bataillon d'infanterie et un escadron de lanciers stationnent encore sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et ont rétabli l'ordre.

GRECE.—Les dernières lettres de Corfou et de Patras, qui vont jusqu'au 14 avril, portent que lors du soulèvement qui a éclaté en cette dernière ville, on entendait la foule s'écrier : « Qu'on fasse partir les Bavares ! » Un gouvernement provisoire dit national s'y était formé et avait engagé toutes les Eparchies de la Morée à suivre l'exemple de Patras. Cet événement avait fait une profonde sensation à Corfou, et le gouvernement avait envoyé deux bâtiments de guerre dans le golfe de Patras.

AFRIQUE.

—Le Siècle publie une proclamation adressée aux Arabes par le général Bugeaud. Nous reproduisons textuellement cette pièce ainsi que les réflexions dont le Siècle l'a fait précéder.

« Nous avons reçu communication d'un document curieux que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, et dont nous croyons avoir besoin de leur garantir l'authenticité ; c'est une proclamation par laquelle M. Bugeaud commence les hostilités contre les Arabes. Cette pièce d'éloquence est plus merveilleuse encore que le célèbre bulletin de la Sikak, dans lequel M. Bugeaud se plaignait avec une si plaisante amertume d'Abdel-Kader, qui n'avait pas voulu lui accorder dix minutes dont le héros avait besoin pour triompher réellement. Le bulletin de juillet 1836 pouvait en quelque sorte être excusé, il avait été écrit après une victoire ; l'enthousiasme que l'honorable général s'inspirait à lui-même avait sinon un motif, du moins un prétexte. Aujourd'hui, il n'en est pas de même. M. Bugeaud n'attend pas qu'il soit en présence de l'ennemi, et à peine a-t-il mis le pied sur le sol africain, que son éloquence impatiente fait sur les bédouins une charge à fond.

« Jamais forme de style plus pitoyable ne fut mise au service d'une forfanterie plus extravagante. M. Bugeaud ne se contente plus d'être le héros de la Sikak, il annonce aux Arabes qu'il est plus Arabe qu'eux mêmes, il se compare tour à tour à un torrent de feu et à un orage. »

« Voici textuellement la proclamation du grand capitaine.

« Arabes, « Je viens reprendre la guerre au point où je la laissai pour me rendre en Espagne après le combat de Traza au Sikak, le 6 juillet 1836. Alors vous sîtes sans doute que le 6 juin précédent j'avais été jeté sur le sable de la Tafna sans cavalerie, sans chevaux pour moi et mes officiers, sans moyens de transport pour les vivres, les munitions et les blessés, et cependant vous savez si, malgré ces obstacles, j'ai été la rencontre de vos guerriers, l'apré de vos montagnes et la chaleur de votre soleil.

« Aujourd'hui je viens avec tout ce qui est nécessaire à la guerre qu'il convient de vous faire ; vous n'aurez plus à harceler ces lourdes colonnes chargées de charriots qui ne pouvaient pas vous poursuivre, et dont vous connaissiez à l'avance la marche lourde et embarrassée.

« Je me suis fait Arabe comme vous, plus que vous peut-être, car je puis rester en campagne plus long-temps sans retourner aux provisions de vivres ; vos vastes solitudes, vos montagnes les plus escarpées, vos rochers, vos profonds ravins, ne peuvent m'effrayer ni m'arrêter un seul instant. Je ne suis point aussi rapide que vous, mais je suis aussi mobile. Il n'est pas un coin de votre terre que je ne puisse visiter. Comme un torrent de feu, je sillonnerai dans tous les sens, aujourd'hui au sud, demain à l'est, après-demain à l'ouest, le jour suivant au nord.

« Je puis vous dire : Vous ne jouirez pas cette année de la récolte d'un seul champ de blé. Si vous la moissonnez, vous n'aurez pas le temps de faire sortir le grain de l'épi, et si sur quelques points je vous laisse le temps de mettre le grain dans les silos, je l'en retirerai, soit pour le détruire, soit pour nourrir ma cavalerie. Non seulement vous ne récolterez pas, mais vous ne sèmeriez pas. Je laisserai assez de troupes à Oran pour tenir toujours au complet et pour renforcer au besoin ma colonne expéditionnaire.

« Arabes, vous n'avez que deux moyens pour éviter l'orage qui gronde sur vos têtes : combattre et vaincre, ou demander la paix. Le premier est hasardeux ; le second est sûr, si vous y mettez de la loyauté et de la bonne foi. Si vous offrez des garanties, je puis sans détour et sans honte vous parler de paix, parce que je suis fort et résolu. Oui, je vous offre la paix ou une guerre auprès de laquelle les guerres précédentes ne sont que des jeux d'enfants. Je voudrais détourner de vous ce deuil, parce que nous ne sommes pas venus pour vous faire mourir de faim, mais au contraire pour vous apporter la surabondance de nos produits en échange des vôtres.

« Nous ne sommes pas venus pour vous tuer, mais au contraire pour favoriser l'accroissement de votre nation par l'augmentation du bien-être. Nous ne voulons attenter ni à votre religion, ni à votre liberté, ni à vos usages, nous voulons seulement commercer librement avec vous et augmenter ainsi le bonheur des deux peuples.

« Que si vos chefs, plus désireux de satisfaire leur ambition que de vous préserver des horreurs de la guerre, s'opposaient à la paix, qu'ils viennent donc protéger vos moissons et vos troupeaux ; je les défie au combat. S'ils ne peuvent pas vous protéger qu'ils viennent eux-mêmes demander la paix, car ils sont moins, devant Dieu et devant les hommes, de faire l'un ou l'autre, puisqu'ils sont chargés de vous administrer et de vous conduire paternellement.

« Je vous ai parlé avec franchise et assurance, parce que j'ai la force et la volonté ; je vous prouve ma confiance dans mes moyens, puisque je vous dis à l'avance le genre de guerre que je vais vous faire. « La première campagne commencera quand vos moissons jauniront, et finira quand elles seront détreuites, ainsi que vos arbres fruitiers et vos forêts. La deuxième campagne commencera après les pluies et durera jusqu'à la fin de mars, afin que vous ne puissiez pas semer un seul arpent de blé. Rassemblez donc vos guerriers, ou apportez-moi l'olivier de la paix soit à Oran, soit à Tlemcen, soit dans mes campements.

« J'offre aussi la paix à un de vos chefs principaux, Abd-el-Kader ; s'il la refuse, c'est qu'il se croira sans doute assez fort pour vous protéger, car, sans cela, comment serait-il assez criminel pour vous livrer ainsi au fer et aux flammes ? Mais il a, dit-on, de la loyauté, de la sincérité ; je me pique d'en avoir aussi ; nous pourrions nous entendre. »

PHENOMENES PHYSIQUES.

TREMBLEMENTS DE TERRE EN ITALIE, EN GRECE, EN EGYPTE ET EN SARIE.

La Gazette de Gènes donne quelques détails pleins d'intérêt sur le tremblement de terre du 11 avril. D'après les habitants, frappés de terreur, on prit la fuite ou se sont vu menacés d'une mort affreuse. A Pivizzano, la plus grande partie de la population était rassemblée dans l'église principale pour entendre le sermon d'un missionnaire, quand une secousse très forte se fit sentir. Tous les assistants poussèrent un cri terrible, et bientôt le désordre fut dans l'assemblée : les uns prirent la fuite, d'autres furent renversés, le plus grand nombre criaient et pleuraient ; c'était un spectacle de terreur et de confusion. Le mal ne fut pas grand toutefois : quelques cheminées, quelques toits, quelques corniches tombèrent ; plusieurs maisons furent crevassées, aucun habitant ne fut blessé.

A Ugnano, le tremblement de terre eut les plus épouvantables suites ; les secousses furent telles, que l'on vit les neiges, amassées sur la haute cime du Pizzo, voler en tourbillons, et les rochers, se précipitant avec bruit, rouler au pied de la montagne. Toutes les maisons du village s'écroulèrent à la fois. De 103 que l'on comptait, deux seulement sont restées debout, encore y aurait-il danger à les habiter. De tout le reste on n'aperçoit plus que des tas de pierres. Par bonheur les habitants travaillaient hors du village. Quinze seulement étaient restés chez eux ; huit sont morts, les autres ont été retirés de dessous les ruines, non sans de graves blessures.

Un malheureux revenait à sa cabane, portant sur ses épaules un fardeau, quand une forte secousse le jeta par terre ; il leva les yeux, vit ses deux filles qui l'appelaient pour la dernière fois, et restèrent ensevelies sous les ruines. On raconte de grand nombre d'événements non moins déplorables. Depuis six heures du soir jusques au lendemain matin, on a compté trente-deux secousses. La montagne d'Ugnano présente de toutes parts des fentes et des éboulements. Le feu qui a promptement éclaté dans les maisons renversées aurait achevé de les détruire si la pluie et la neige ne l'avaient éteint.

Les habitants, étourdis par leur malheur, n'ont pas même songé à chercher dans les ruines le peu qu'ils possèdent, et, après avoir retiré les blessés et les cadavres, ils demeurent immobiles, consternés, mourant de faim, et n'attendant rien que de la pitié de leurs voisins. A Oreghiano, vingt-cinq maisons sont tombées ; on compte aussi beaucoup d'édifices renversés à Minucciano, Casole, Rignano, Vignetta, Pognano et quelques autres lieux ; il y a plusieurs blessés et quelques morts.

— On écrit de Luques au Diario di Roma du 22 avril :

« Un violent tremblement de terre ébranla depuis plusieurs jours le territoire de Minucciano. Quarante secousses ont suivi la première, mais en diminuant d'intensité. Six communes voisines de Minucciano ont éprouvé de grands dommages ; dans l'une d'elles pas une seule maison n'est habitable, et sept individus ont été ensevelis sous les ruines. Toute la population de Minucciano a provisoirement cherché un abri dans les champs où on a écievé de vastes cabanes.

« Il paraît que ce désastre n'est pas nouveau dans ce pays ; on y garde la mémoire qu'il existait il y a un petit volcan, il y a deux siècles, et le terrain est couvert de pouzolane et de matières volcaniques. »

« On a appris à Venise, par des capitaines venant de l'Archipel, qu'un tremblement de terre a ravagé Hydra pendant huit jours. Les habitants s'étaient réfugiés sur leurs vaisseaux. On disait que dans l'île de Paros la terre s'était fendue et avait ouvert un gouffre ; qu'à Santorin un village entier avait disparu ; que l'île de la Spezzia avait aussi beaucoup souffert, et que les secousses s'étaient fait sentir jusqu'à Vades, bourg de la Morée, voisin de Tripolizza.

« Un journal d'Athènes dit : Le tremblement de terre dont nous avons parlé récemment, s'est fait sentir assez fortement sur plusieurs points du Péloponèse, mais surtout, et d'une manière désastreuse, à Hydra et Paros. Il paraît que dans ces deux îles d'anciens volcans ont été allumés par la secousse. Outre les maisons qui ont été renversées en grand nombre, les citernes qui servent à l'approvisionnement en eau ont été démolies et mises hors d'état d'usage. Le vice-président du conseil d'état, Konduriotis, s'est empressé d'aller porter du secours sur le théâtre des désastres, où il a été suivi par le roi. Les secousses ont duré dix jours. La plupart des habitants d'Hydra sont actuellement logés sous des barques ; d'autres ont pris la parti d'émigrer.

« A Athènes, les secousses ne se sont fait sentir d'abord que comme de faibles oscillations. Mais le 25 mars et le 3 avril des secousses plus violentes ont endommagé le Panthéon et le temple d'Erichthée. Plusieurs pierres ont été détachées de ces deux édifices ; d'autres menacent d'une chute prochaine. La durée du tremblement de terre fait craindre que ce phénomène ne cesse que lorsqu'une île se sera formée soudainement entre Methana et Hydra ; car ces secousses si multipliées proviennent sans doute de quelque grand travail d'enfantement.

ALEXANDRIE, 24 mars.— Il y a eu dans la Syrie des secousses de tremblement de terre qui ont causé des désastres considérables. Nombre de maisons ont été renversées, et beaucoup d'hommes ont péri. Quelques secousses se sont fait sentir au Caire dans les premiers jours du ramazan.

ERUPTION VOLCANIQUE.—Naples 25 avril.—Beaucoup d'étrangers ont quitté la ville parce que le bruit d'une apparition soudaine du choléra s'était répandu. Le nouveau bateau à vapeur Marie Antoinette, qui a entrepris son premier voyage à Marseille, avait à bord près de cent passagers et treize équipages. La grippe a diminué d'intensité, nonobstant la continuation du mauvais temps. La semaine dernière il y a eu une très forte éruption du Vésuve ; mais comme elle n'a duré que trois quarts d'heure, peu de personnes ont pu la voir. (Gazette d'Augsbourg.)

AVALANCHE DE TERRE.—On écrit d'Evreux, 10 mai :

« Hier, à sept heures du matin, une masse énorme de roches et de terre s'est détachée de la côte de Saint-Michel, commune d'Evreux, et a roulé jusqu'au pied de plusieurs petites maisons qui ont été renversées. Une malheureuse femme, veuve depuis quinze jours, venait de se lever, laissant au lit un enfant de cinq ans ; à peine la mère avait-elle fait quelques pas, que l'avalanche avait couvert la pauvre enfant de ruines. Un tisserand n'a eu que le temps de se précipiter de son siège vers la porte pour échapper au danger. Les autorités s'étant transportées sur les lieux, des fouilles ont été commencées ; la petite fille a été trouvée asphyxiée, mais sans contusions. »

APPAISEMENT D'UNE MONTAGNE.—On lit dans la Gazette d'Etat de Prusse :

« Le 28 mars, à dix heures du soir, une montagne de plus de 100 pieds de longueur, couverte de mousse, et située près du rivage de la mer Baltique, dans le cercle de Coeslin, s'est tout à coup affaissée de quinze pieds, avec un bruit semblable au tonnerre. A juger d'après les fentes et les affaissements de terrains dans le voisinage, le diamètre de l'excavation, remplie en partie par des éboulements successifs, doit être de 200 pas. Plusieurs arbres ont été déracinés, et dans certains endroits la superficie du terrain a subi un exhaussement de 20 à 30 pieds. On n'a pas encore de donnée certaine sur les causes naturelles qui ont amené cet événement. »

TEMPERATURE HORS DE SAISON.—On écrit du Havre, 12 mai :

« Depuis quelques jours, les vents d'amont qui règnent, nous ont ramené une température si froide et pour ainsi dire si hors de saison, que, depuis le commencement de la semaine, les mares et les ruisseaux de nos environs se sont couverts de glace pendant la nuit, comme si nous étions encore au

mois de décembre. Cette intempérie du printemps de 1837 n'a pas laissé de avoir ses résultats fâcheux.

Mais, jusqu'ici, malgré la rigueur inaccoutumée de la saison, les céréales ont continué à offrir la plus belle apparence, et tout nous porte à croire qu'avec le retour de la chaleur la récolte des grains acquerra le plus heureux développement.

DEBORDEMENT DE LA SEINE.—Paris, 13 mai.—Les eaux de la Seine se maintiennent à quatre mètres et demi ; tous les ports sont inondés.

La crue des eaux aura, sans doute, causé encore le plus grand préjudice au commerce des bois. Depuis quelques jours les mariners, sur tout le cours de la Seine, même à Paris jusqu'au pont des Invalides, sont occupés à repêcher les débris des trains de bois que le fleuve emporte. Il est des moments où le fleuve en est couvert.

DESTRUCTION DES VERS A SOIE EN ESPAGNE PAR LES GELÉES.—On écrit de Carthagène, sous la date du 11 avril, que la rigueur excessive de l'hiver aura des effets très fâcheux pour les produits du sol de la province de Murcie en général, et sera partout préjudiciable à la récolte de la soie. Les paysans de la Murcie, sans tenir compte des variations survenues dans l'ordre des saisons, ont voulu comme de coutume, faire éclore, à la fin de février, les graines de vers-à-soie ; il en est résulté que, privés de l'aliment nécessaire par les gelées qui, au mois de mars, ont détruit les feuilles des mûriers, presque tous les vers ont péri. (Moniteur.)

ETATS UNIS.

— On lit dans le Courrier des Etats-Unis du 14 juin :

« Des scènes scandaleuses ont eu lieu à Boston dans l'après-midi de dimanche dernier.

« Un pompier de la compagnie no. 20, en passant auprès de quelques irlandais, en fut insulté, il se rendit au poste de sa compagnie, qui revenait d'un incendie. Un de ses amis l'accompagna pour demander satisfaction aux irlandais qui la leur donnèrent à coups de poings. Ceci connu de leurs camarades, une bataille générale s'engagea ; les pompiers étant d'un nombre inférieur furent battus, mais crièrent au feu ! Ce cri fut répété et retentit bientôt dans toute la ville, et les pompiers de tous les quartiers de Boston ne tardèrent pas à venir sur les lieux. On se battit avec acharnement ; les irlandais furent renversés dans Broad-street. Ils se barricadèrent dans leurs maisons et assaillirent d'en haut, à coups de pierres, les pompiers qui se trouvaient dans la rue, ceux-ci prirent alors les maisons d'assaut, y brisèrent, jetèrent les meubles par les croisées ; l'exaspération était arrivée à son plus haut degré. On aurait dit que c'étaient des bêtes sauvages et non des hommes qui se battaient.

« Le maire et la municipalité, au lieu d'appeler immédiatement la force armée, ont pendant long-temps cherché à calmer par des paroles un combat dans lequel un grand nombre d'hommes ont été dangereusement blessés et un pompier tué à coups de hache. Le maire à la fin se décida à faire sonner le tocsin. La milice s'assembla en peu de temps, le maire marcha avec elle, précédé d'une compagnie de lanciers, vers le lieu du combat. Tout fut fini en peu de moments. Faut-il donc toujours aux Etats-Unis le sacrifice de la vie de quelques hommes avant qu'on puisse s'y décider à employer les remèdes propres à réprimer une émeute ? »

— Un incendie qui éclata, il y a quelques temps, dans une cave sous le magasin de la douane à New-York, consuma pour près d'un million et demi de piastres de marchandises déposées dans ces magasins.

— Le 3 de ce mois, un superbe navire nommé la Ville de Lyon, du port de 800 tonneaux, construit par MM. Bolton, Fox et Livingstone, qui y ont dépensé 75,000 piastres, a été lancé des chantiers de MM. Webb et Allen, à New-York. Il doit prendre sa place le 24 juin dans la ligne des paquebots du New-York au Havre, et sera commandé par le capitaine Charles Stoddard.

L'AGITATION EN SUISSE.

Pour l'édification du ci-devant citoyen suisse A. Girod, et pour montrer aux agitateurs et contrebandiers en sous-ordre qui marchent sous son étendard, comment leur chef serait traité sur le sol républicain qui l'a vu naître, s'il osait s'y conduire comme il fait sur le sol monarchique sur lequel il s'est réfugié, nous consacrons une place à part aux événements qui se passaient en Suisse au commencement du mois dernier. Il est heureux pour M. Girod et pour son comité de sûreté que ce ne soit pas le conseil exécutif libéral et républicain de Berne qui siège maintenant à Québec.

On lit dans un journal de Paris du 13 mai : « A l'occasion de la suppression de l'Assemblée de sûreté, une réunion eut lieu le 30 avril à Brienzwiler. Les principaux chefs étaient l'ancien lieutenant de justice Fischer et l'ex-greffier de bailliage Schaefer. Il y avait environ 800 personnes, qui ont été régales gratuitement. Schaefer prononça un discours.

« M. Michel, membre du grand conseil, ayant voulu prendre la parole, a été hué. »

« Voici ce qu'on écrit de Berne, sous la date du 9 mai, au journal l'Helvétie :

« La réunion de Brienzwiler n'a pas tardé à porter ses fruits. Le préfet d'Interlaken, après avoir entendu plusieurs témoins, fit comparaître Schaefer, auteur du discours tenu à cette assemblée, Interlaken et le fit conduire immédiatement à Berne, où il est arrivé dans la nuit de samedi à dimanche. Le même jour, le vice-préfet se transporta à Brienzwiler, pour interroger et mettre au besoin en arrestation l'aubergiste Huggler, chez qui l'on s'était réuni ; mais il rencontra de la résistance et ne put exécuter son mandat.

« Dans la même nuit, les meneurs réactionnaires se réunirent à Brienz, et ils se séparèrent à une heure du matin, pour parcourir le pays, appeler leurs partisans aux armes, et marcher ensuite sur Interlaken, et de là sans doute sur Berne.

« Mais, dès le matin, le préfet, informé de ce projet, avait envoyé des ordres de marche aux milices du district, et prévenu les préfets voisins, ainsi que le gouvernement.

« Vers quatre heures, environ 400 hommes s'embarquèrent sur le lac, avec deux pièces de canon, se dirigeant sur Brienz, et peut être de là vers l'Oberhasli.

« A neuf heures du soir, MM. les conseillers-d'état Koler et Jaggi sont partis de Berne en qualité de commissaires nommés par le conseil exécutif, et ils sont arrivés ce matin sur les lieux. »

« Malgré l'imputation calomnieuse de M. Joseph Laurin, qui a eu recours à la Minerve pour nous accuser d'admettre l'attaque et de ne pas admettre la défense, nous aurions encore admis sa réponse au correspondant J. T. E. C., si le *Journal*

homme se fût abstenu de dire des polissonneries à des vieillards dont son "éducation" aurait dû lui apprendre à respecter au moins les cheveux blancs. Si nous avons mérité quelque reproche à l'égard de M. Joseph Laurin, ce n'est pas d'avoir admis l'attaque et refusé d'admettre la défense, mais d'avoir supprimé des écrits où l'on faisait justice des prétentions du jeune aspirant à la célébrité du ridicule. M. Laurin ne sait pas plus sa langue, qu'il ne sait l'arithmétique et l'algèbre, sur lesquelles il a le front de publier des traités; pour s'en convaincre, il suffit de lire le titre de son premier et principal ouvrage: "Traité d'arithmétique, contenant une claire et familière explication de ses principes, et suivi d'un traité d'algèbre. Par Joseph Laurin, ex-ecclésiastique de Québec, maintenant étudiant en droit. Première édition." Et probablement aussi la dernière.

Deux réunions d'électeurs de la Bass-Ville ont eu lieu dimanche dernier, l'une sur le marché St. Paul, sous la présidence de M. Lachance, et l'autre chez M. Guérard à St. Roch. Dans la première on a résolu d'appuyer la candidature de M. Connolly, député à la convention de Montréal; dans l'autre, celle de M. Vanfelson, l'ancien représentant.

Le Libéral a fait son apparition samedi dernier. La partie française est rédigée par M. Bouchette, et la partie anglaise par M. Hunter.

#### INCENDIE.

Le feu a éclaté la nuit dernière, vers minuit, dans le faubourg Saint-Jean, rue Sainte-Julie, dans une maison appartenant à Charles Grey Stewart, écuyer, et occupée par les nommés Meek Kenning, Kean et autres. Il paraît que ce fut dans la partie occupée par Kenning que le feu a pris, et sans qu'il ait été possible d'en arrêter les progrès, il s'est communiqué à cinq autres maisons voisines, dont l'une au nord-est appartenant à M. Alexandre Couture et occupée par le nommé Samson, boucher; celle au sud-ouest, faisant l'encoignure des rues Sainte-Julie et Saint-Augustin, appartenant à M. Murray, marchand, et occupée par les nommés Jas. Brown et Hall; une autre petite en arrière de cette dernière, non finie, appartenant aussi à M. Murray; une autre faisant le coin opposé de la rue Sainte-Julie, appartenant à M. Édouard Wade, horloger, rue Lamontagne, non occupée; et une autre au nord-est appartenant au même monsieur et occupée par M. William Brown, laquelle a été presque entièrement démolie. On dit que sur les six maisons détruites il n'y en avait qu'une d'assurée.

Les paroissiens de Saint-Urbain de Beauport regardent comme un devoir de témoigner publiquement leur reconnaissance des secours en grains de semences, au montant de soixante livres courant, qu'ils ont reçus de Mgr l'évêque de Québec, de Mgr le coadjuteur, et des MM. du séminaire de Québec. Privés de toute ressource pour se procurer ces secours indispensables, même au moyen d'un emprunt, on peut juger de leur joie, de leur émotion, à la vue de cette bonté vraiment paternelle de leur pasteur et de son digne coadjuteur! Ils n'oublieront jamais, surtout de la part de ce dernier, non seulement le service présent obtenu par son entremise, mais tant d'autres qu'il leur a rendus les années passées, ainsi que l'affection particulière qu'il veut bien témoigner à cette nouvelle paroisse érigée par ses soins. La majeure partie de ce secours, portion d'un envoi plus considérable à la Baie Saint-Paul, était accordée par les MM. du séminaire de Québec, que les paroissiens de Saint-Urbain s'estiment heureux d'avoir pour seigneurs par la manière douce et compatissante dont ils en usent envers leurs censitaires, surtout dans ces années de détresse. Il ne doit aussi des remerciements au respectable M. Desnoy, curé de la Baie Saint-Paul, pour ses soins officieux au sujet de ces grains, et à M. Jacques Simard qui a bien voulu les transporter gratis.

Le trésorier des chemins de cette ville a disparu depuis plusieurs jours. Un comité de magistrats a été nommé pour examiner ses livres. Dans le cas où il y aurait un déficit considérable dans sa caisse, la municipalité ne peut rien perdre: la perte retombera sur les cautions de cet officier. (Canadien.)

CONTREBAND.—Le métier ne paraît pas réussir; nous apprenons que deux marchands que nous nous abstiendrions de nommer ayant voulu essayer de faire entrer divers effets en contrebande, les marchandises ont été saisies; nous pensons que M. Papineau et le comité central doivent rembourser les pertes de cette nature. (Ami du Peuple.)

Le correspondant du *Vindicateur* dit dans sa lettre du 13 mai, que les banques de Québec et de Montréal ont obtenu des chartes royales. On dit que la place de sergent d'armes de la Chambre d'Assemblée, vacante par la mort de M. Coulson, est destinée à servir de récompense à certain Robinson Crusoe, qui n'a plus ni choux ni patates à planter dans son île, et qui ne se soutient depuis quelque temps que par une agitation toute particulière. (Populaire.)

HYDROPHOBIE.—La semaine dernière, deux enfants d'un nommé Lapalme de Belœil, ont été mordus aux bras par un chien enragé. Le docteur leur a versé, dit-on, de l'eau-forte dans les plaies; ces pauvres petits innocents ont souffert le martyre pendant 24 heures; mais cela ne les a pas guéris, car ils sont encore tous deux malades, et l'un d'eux ne mange plus. Il y eut d'autres enfants de mordus chez le fils d'un nommé André Guertin, du ruisseau de Belœil, à peu près dans le même temps. Au bruit de St. Hilaire de Rouville, un nommé Ambroise Desautel eut 4 vaches mordues dans le même temps, et plusieurs animaux ont éprouvé le même sort dans les environs. Les magistrats des campagnes devraient bien prendre des mesures pour faire ordonner des battues aussitôt qu'un malheur est arrivé, jusqu'à ce qu'on ait mis le chien, cause de semblables événements, hors d'état de faire de nouveaux malheurs. (Idem.)

(Correspondance de l'Ami du Peuple.)

M. l'Éditeur.—Notre paroisse pensait être à l'abri des assemblées, et nous avions droit de le croire, car personne dans son sein n'aurait pris la peine de se déranger pour M. Papineau. Mais ne voilà-t-il pas que, dimanche passé, il nous est survenu un certain individu que personne ne connaît ici et qui s'est avisé de venir faire des discours à nos habitants. Lorsque l'orateur inconnu est monté sur ses échasses pour parler, tout le monde se demandait: "qui est cet homme-là? qu'a-t-il? que fait-il? quel titre peut-il avoir à notre confiance? les uns disaient c'est un anglais, les autres, c'est un allemand; ceux-là jugeaient d'après sa manière de parler français; les autres, le jugeant à sa mine rébarbative, le prenaient pour un Turc ou un Russe; ceux-ci disaient: c'est un maître d'école; ceux-là: un marchand de bagatelle; d'autres: un fermier; d'autres: un homme à toutes sautes. Enfin, l'orateur s'apercevant de l'anxiété de l'assemblée, tira de sa poche une pancarte signée L. J. Papineau et Cie., laquelle autorisait le citoyen Amury Girod, "ex-suisse, ex-mexicain," ex-espagnol, ex-fermier-modèle, maintenant cultivateur et commandant général des forces de M. Papineau dans l'île Ste-Thérèse, à venir démontrer aux citoyens de la Pointe-aux-Trembles que le gouvernement anglais était un sot, et les contrebandiers les seuls honnêtes gens de l'univers.

Le citoyen Girod s'acquitta à merveille de sa commission, but un verre de whiskey et partit. Onques ne le revirent ses auditeurs, qui depuis lors prient Dieu ardemment de les délivrer de pareilles visites, de pareils assauts d'éloquence et du citoyen Girod. UN CITOYEN DE LA POINTE-AUX-TREMBLES.

#### MARIÉS.

A la Pointe-Lévi, par le révérend M. Anger, M. Joseph Bégin, menuisier, à demoielle Catherine Samon, tous deux du même lieu.

#### D'ECES.

Le 15 du courant, à Sillery, Mme Cochrane, épouse de l'honorable A. W. Cochrane.

Le 14, Mme Campbell, épouse de Charles Campbell, écuyer.

Dimanche soir, à la résidence de M. P. Allard, boulanger, M. Pierre Fréro, ferblantier, à l'âge de 61 ans et 5 mois, après une longue maladie qu'il a souffert avec résignation.

A St. Urbain de Beauport, comté de Saguenay, le 6 juin, âgé de 74 ans, dame Catherine P. Labranche, épouse de sieur Vincent Tremblay, l'un des premiers cultivateurs du lieu. Sa mort en terminant une longue carrière de vertus a été étonnante et précieuse devant Dieu. Sa sépulture eut lieu le 8 du courant, après un service solennel chanté par trois de ses fils et trois de ses petits-fils et suivi par six autres de ses petits-fils, qui ont tous donné un exemple touchant de piété filiale en payant ainsi un dernier tribut d'honneur à cette vertueuse mère d'une nombreuse et respectable famille.

A Montréal, le 15 courant, madame Marie-Catherine Lejeune, âgée de 92 ans, épouse de M. Jean-Baptiste Rodier, et mère de Ch.-S. Rodier, écuyer, commissaire des petites causes. Cette dame était la bienfaitrice des pauvres, et présentait le modèle de toutes les vertus. Elle laisse un grand vide dans le cercle de ses amis et une mémoire à jamais vénérée parmi nos religieux concitoyens.

### VENTES A L'ENCAN.

#### PAR MAXHAM & BOURNE.

Vente pour les assureurs. Sur le quai d'Atkinson, MERCREDI prochain, 21 du courant, à DIX heures précises du matin, au compte des assureurs ou autres intéressés:— LE FER suivant, débarqué avarié d'abord l'Économist, Richard Pearce, maître, de Newport:— 10507 barres fer assorti, pesant 109. 13. 0. 2. 20 paquets fer plat, à 1 pouce, 1. 0. 0. 0. 100 do do do do 8. 0. 0. 0. 100 do do do do 4. 0. 0. 0. 80 do do do do 2. 0. 0. 0. 19 juin 1837.

#### PAR L'ENCAUTEUR DU ROI.

Vente pour le gouvernement. Sur le quai du Roi, MARDI prochain, le 27 du courant, à UNE heure:— UNE quantité de articles ci-dessous mentionnés, en bon ordre:— Saux de fer-blanc, saïois, saïngles-trees, Couvertures de toile peinte, crémations, chenets, Peinture, vitre, &c. &c. —Aussi:— Vieilles redingotes, outils, &c. Québec, 19 juin 1837.

#### CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

SERONT données à toute personne qui pourra donner des informations concernant les articles ci-dessous, qui ont été volés à bord de la goëlette *Rambler*, rivière du Loup, A. B. Brownson, maître, savoir: une bourse de soie avec une vingtaine de demi-piastres américaines, un porte-feuille avec des billets des banques de Montréal et de Québec au montant d'environ £14, un petit paquet de billets de banque de £14 10s. Le restant de ce qui contenait la valise consistait en hardes et chemises de toile marquées A. B. B. Les autres hardes n'étaient point marquées. La valise a été trouvée ouverte. Toute personne qui aura trouvé les objets ci-dessus recevra la susdite récompense en les apportant à ce bureau. Québec, 17 juin 1837.

#### A VIS.

ON fait savoir que la succursale de la BANQUE DE MONTRÉAL, la BANQUE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, le BARRANQUE, et la BANQUE DE QUÉBEC, reçoivent en dépôt ou en échange pour des billets de banque, des TRAITES sur la BANQUE DE QUÉBEC signés par JAMES GIBB, écuyer, et endossés par B. TREMAIN, écuyer, pour 6d., 9d., 1s., et 2s. 6d., en quelque quantité que ce soit.

#### C. GETHINGS,

faisant fonction de caissier de la Banque de Québec 10 juin 1837.

#### A VENDRE,

CENT VINGT ACTIONS de la BANQUE DU PEUPLE, à un ESCOMPTÉ LIBÉRAL. La somme de £800 a été payée dessus et il reste £700 à payer à demande. ALEXIS BENOIT. Québec, 8 juin 1837.

#### GRAINS ET PROVISIONS.

Le soussigné informe respectueusement le public en général de Québec qu'il aura constamment en main pendant l'année aux hangars des barques à vapeur, (Steamboats) que les Goudiers et de Hout, un grand assortiment de provision et grains de toutes les sortes, tant importés d'Angleterre, que du Haut-Canada, et du district de Montréal, qu'il vendra en gros GÉNÉRALEMENT AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ de cette ville. —Aussi:— Au Palais, en HANGAR, FOIN ET PAILLE en BALLOTS et en BOTTES. ALEXIS BENOIT. Québec, 20 juin 1837.

LES soussignés reçoivent du bord des vaisseaux *L'Amiral*, *Xenophon*, *Pomona* et *Helen Mar*, offrent en vente:— Porter en bouteilles, vin de Porto en bouteilles de trois douzaines, bouteilles, dito de pinte à vin et à porter; dito de chopine à vin; p. intures blanche, noire, brune et verte; vitres de grandeur assorties; verrerie de table assortie; se d'Épison en bouteilles de 36 livres. MOORE BROTHERS. Québec, 19 juin 1837. u d

#### A. LAURIE & Co.,

RUE SAINT-JEAN, N. 44, REÇOIVENT maintenant leur approvisionnement de printemps de marchandises sèches à la mode et de londs importées par le Tam O'Shanter, l'Éléutheria, la Favorite et autres bâtiments.

#### JOAILLERIES, MONTRES, &c.

L. BENJAMIN VIENT d'arriver de Londres avec un assortiment choisi de joailleries à la mode, en or, dito émaillé, dito à mosaïques, montres, et un assortiment général de marchandises de sa ligne au n. 2, rue de la Fayette, place du marché de la Haute-ville. N. B. Il achète l'or et l'argent vieux. Madame BENJAMIN est venue s'établir au même endroit. Québec, 7 juin 1837.

#### HABITS, CULOTTES ET VESTES.

Il vient d'être reçu trois valises des objets d'habillement ci-dessus, de Strutz & Co. de Londres, lesquels sont offerts aux messieurs de Québec, au prix coûtant, pour argent comptant. H. CARWELL. Québec, 6 juin 1837.

#### NOUVEAU MAGASIN DE CONFISERS.

LES soussignés informant respectueusement le public de Québec, qu'ils viennent d'ouvrir une boutique de confiseurs au n. 52, rue Saint-Jean, où ils auront toujours un assortiment de tous les articles en cette ligne, d'une qualité qui ne puisse pas être surpassée en Canada. SCOTT & McCONKEY, confiseurs en gros et en détail. Québec, 22 mai 1837.

### VENTES A L'ENCAN.

#### PAR MAXHAM & BOURNE.

Poterie, faïences, &c.—Sur le quai de Bréhuat, (ci-devant quai de Moir & Heath.) JEUDI prochain, 22 courant, à DIX heures précises du matin, sans réserve:— MAINTENANT en débarquement de *Jane*, de Sunderland: 10,000 pièces poterie brune détachée 6 paniers faïencerie 138 boîtes vitres. 20 juin 1837.

#### PAR G. D. BALZARETTI.

VENTE ÉTENDUE DE LIVRES. JEUDI prochain, le 22 du courant, aux magasins de M. J. C. RUFFRETTI, à DIX heures précises, sans réserve. Les livres suivants élogieusement reliés:— JOURNÉE du Chrétien doré sur tranches

Imitation de J.-C. do do  
Épîtres et Évangiles do do  
Visites au St-Sacrement do do  
Pensez-y-bien do do  
Heures des Dames et Demoiselles do do  
Heures de Congrégation do do  
Chemin de la Croix do do  
Combat Spirituel do do  
Bible de Hoyaumont relié  
Ange Conducteur do  
L'âme Sanctifiée do  
L'Éternité  
Collection de Christine Schmidt, 50 vols.  
L'âme Sanctifiée relié  
L'âme Religieuse do  
Fénelon ses Oeuvres do  
Avis et Exercices Spirituelles  
L'adorateur en Esprit et en vérité  
Perfection Chrétienne  
L'abbé Baudouin  
L'âme fidèle  
Histoires Edifiantes  
Épîtres et Évangiles  
Modèle du Clergé  
Cantique Spirituelle  
Histoire Sainte  
Ancien Testament  
L'âme Sanctifiée  
La Religion et le Fondement de la Société  
Ancien Testament  
Grammaire Latine  
Le Chemin de la Croix  
Exercice Spirituelle  
Formulaire Prière élogieusement relié  
Abécédaire et Histoire Naturelle et  
1000 Petits volumes relié et doré  
—Aussi:—

50 rames de papier  
300 livres en blanc et rayés  
100 douz. encre noir et rouge  
Ecrans élégants, in sto. doré  
Le Solitaire  
Satyre Alenippée, in 2 vols. 8vo.  
Oeuvres de Montequieu  
Portefeuille de 1815, in 2 vols. 8vo.  
Les Quatre Fondateurs  
Cinq Années de séjour au Canada, 3 vols:  
Oeuvres de J. B. Rousseau, 2 vols. 8vo.  
Oeuvres de Fénelon, 10 vols. 8vo.  
Histoire de Paris avec Planche, 10 vols. 8vo.  
Poésies de Marie de France, 2 vols. 8vo.  
Mémoires de Napoléon, par Montholon  
Histoire de France jusqu'à l'événement de Louis Philippe  
Soixante Vues de Paris  
Essais de Montaigne  
Dictionnaire de Chimie, 4 vols. 8vo.  
De Bourrienne Ministre d'Etat sur Napoléon, 10 vols. 8vo.  
Pensées de Blaise Pascal, 2 vols. 8vo.  
Hébraïques, 2 vols. 8vo.  
Mémoires de Cardinal Dubois, 4 vol. 8vo.  
Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce, 6 vols. et Carte.  
CONDITIONS.—Au dessous de £25 argent comptant, et au-dessus de £25, 3 mois de rédit, en donnant des billets approuvés et endossés.

#### PAR MAXHAM & BOURNE.

Ris, fruits, vin, thé, tabac, bœuf, épicerie, &c. VENDRE prochain, le 22 du courant, à DEUX heures précises, aux magasins de MM. A. H. Vass & Co., quai de Simpson:— LES articles suivants qu'on vient de recevoir par l'*Horatio*, de New-York, avec d'autres articles assortis reçus par les vaisseaux de Londres, savoir: 25 tierces ris de la Caroline  
10 boîtes de tabac de Cavendish  
50 barils do en torquettes  
20 demi do do  
50 bouteilles do en fécules  
20 quarts vin blanc  
40 caisses thé twankay, de la Cie.  
10 do do do de bouillie  
10 do do do de balence  
100 quarts bœuf prime  
5 balles amandes do  
25 boîtes do cassées  
25 sacs avelines  
10 do noix  
5 caisses prunes sèches  
100 boîtes raisins muscats  
100 demi do do  
100 barils do de Smyrne  
25 boîtes pierre-bleue en boutons  
20 sacs bouchons à vin  
10 do do à bère  
25 do café de Ceylon  
10 barils gingembre moulu  
25 sacs poivre noir  
25 douzaines balais de foin  
20 paniers huile d'olive  
10 sacs barley pelé supérieur  
25 boîtes tôle  
25 rames papier à enveloppe  
50 sacs sel de table.  
20 juin 1837.

#### PAR MAXHAM & BOURNE.

Ris, fruits, vin, thé, tabac, bœuf, épicerie, &c. VENDRE prochain, le 22 du courant, à DEUX heures précises, aux magasins de MM. A. H. Vass & Co., quai de Simpson:— LES articles suivants qu'on vient de recevoir par l'*Horatio*, de New-York, avec d'autres articles assortis reçus par les vaisseaux de Londres, savoir: 25 tierces ris de la Caroline  
10 boîtes de tabac de Cavendish  
50 barils do en torquettes  
20 demi do do  
50 bouteilles do en fécules  
20 quarts vin blanc  
40 caisses thé twankay, de la Cie.  
10 do do do de bouillie  
10 do do do de balence  
100 quarts bœuf prime  
5 balles amandes do  
25 boîtes do cassées  
25 sacs avelines  
10 do noix  
5 caisses prunes sèches  
100 boîtes raisins muscats  
100 demi do do  
100 barils do de Smyrne  
25 boîtes pierre-bleue en boutons  
20 sacs bouchons à vin  
10 do do à bère  
25 do café de Ceylon  
10 barils gingembre moulu  
25 sacs poivre noir  
25 douzaines balais de foin  
20 paniers huile d'olive  
10 sacs barley pelé supérieur  
25 boîtes tôle  
25 rames papier à enveloppe  
50 sacs sel de table.  
20 juin 1837.

#### PAR MAXHAM & BOURNE.

Ris, fruits, vin, thé, tabac, bœuf, épicerie, &c. VENDRE prochain, le 22 du courant, à DEUX heures précises, aux magasins de MM. A. H. Vass & Co., quai de Simpson:— LES articles suivants qu'on vient de recevoir par l'*Horatio*, de New-York, avec d'autres articles assortis reçus par les vaisseaux de Londres, savoir: 25 tierces ris de la Caroline  
10 boîtes de tabac de Cavendish  
50 barils do en torquettes  
20 demi do do  
50 bouteilles do en fécules  
20 quarts vin blanc  
40 caisses thé twankay, de la Cie.  
10 do do do de bouillie  
10 do do do de balence  
100 quarts bœuf prime  
5 balles amandes do  
25 boîtes do cassées  
25 sacs avelines  
10 do noix  
5 caisses prunes sèches  
100 boîtes raisins muscats  
100 demi do do  
100 barils do de Smyrne  
25 boîtes pierre-bleue en boutons  
20 sacs bouchons à vin  
10 do do à bère  
25 do café de Ceylon  
10 barils gingembre moulu  
25 sacs poivre noir  
25 douzaines balais de foin  
20 paniers huile d'olive  
10 sacs barley pelé supérieur  
25 boîtes tôle  
25 rames papier à enveloppe  
50 sacs sel de table.  
20 juin 1837.

#### PAR MAXHAM & BOURNE.

Ris, fruits, vin, thé, tabac, bœuf, épicerie, &c. VENDRE prochain, le 22 du courant, à DEUX heures précises, aux magasins de MM. A. H. Vass & Co., quai de Simpson:— LES articles suivants qu'on vient de recevoir par l'*Horatio*, de New-York, avec d'autres articles assortis reçus par les vaisseaux de Londres, savoir: 25 tierces ris de la Caroline  
10 boîtes de tabac de Cavendish  
50 barils do en torquettes  
20 demi do do  
50 bouteilles do en fécules  
20 quarts vin blanc  
40 caisses thé twankay, de la Cie.  
10 do do do de bouillie  
10 do do do de balence  
100 quarts bœuf prime  
5 balles amandes do  
25 boîtes do cassées  
25 sacs avelines  
10 do noix  
5 caisses prunes sèches  
100 boîtes raisins muscats  
100 demi do do  
100 barils do de Smyrne  
25 boîtes pierre-bleue en boutons  
20 sacs bouchons à vin  
10 do do à bère  
25 do café de Ceylon  
10 barils gingembre moulu  
25 sacs poivre noir  
25 douzaines balais de foin  
20 paniers huile d'olive  
10 sacs barley pelé supérieur  
25 boîtes tôle  
25 rames papier à enveloppe  
50 sacs sel de table.  
20 juin 1837.

#### PAR MAXHAM & BOURNE.

Ris, fruits, vin, thé, tabac, bœuf, épicerie, &c. VENDRE prochain, le 22 du courant, à DEUX heures précises, aux magasins de MM. A. H. Vass & Co., quai de Simpson:— LES articles suivants qu'on vient de recevoir par l'*Horatio*, de New-York, avec d'autres articles assortis reçus par les vaisseaux de Londres, savoir: 25 tierces ris de la Caroline  
10 boîtes de tabac de Cavendish  
50 barils do en torquettes  
20 demi do do  
50 bouteilles do en fécules  
20 quarts vin blanc  
40 caisses thé twankay, de la Cie.  
10 do do do de bouillie  
10 do do do de balence  
100 quarts bœuf prime  
5 balles amandes do  
25 boîtes do cassées  
25 sacs avelines  
10 do noix  
5 caisses prunes sèches  
100 boîtes raisins muscats  
100 demi do do  
100 barils do de Smyrne  
25 boîtes pierre-bleue en boutons  
20 sacs bouchons à vin  
10 do do à bère  
25 do café de Ceylon  
10 barils gingembre moulu  
25 sacs poivre noir  
25 douzaines balais de foin  
20 paniers huile d'olive  
10 sacs barley pelé supérieur  
25 boîtes tôle  
25 rames papier à enveloppe  
50 sacs sel de table.  
20 juin 1837.

#### PAR MAXHAM & BOURNE.

Ris, fruits, vin, thé, tabac, bœuf, épicerie, &c. VENDRE prochain, le 22 du courant, à DEUX heures précises, aux magasins de MM. A. H. Vass & Co., quai de Simpson:— LES articles suivants qu'on vient de recevoir par l'*Horatio*, de New-York, avec d'autres articles assortis reçus par les vaisseaux de Londres, savoir: 25 tierces ris de la Caroline  
10 boîtes de tabac de Cavendish  
50 barils do en torquettes  
20 demi do do  
50 bouteilles do en fécules  
20 quarts vin blanc  
40 caisses thé twankay, de la Cie.  
10 do do do de bouillie  
10 do do do de balence  
100 quarts bœuf prime  
5 balles amandes do  
25 boîtes do cassées  
25 sacs avelines  
10 do noix  
5 caisses prunes sèches  
100 boîtes raisins muscats  
100 demi do do  
100 barils do de Smyrne  
25 boîtes pierre-bleue en boutons  
20 sacs bouchons à vin  
10 do do à bère  
25 do café de Ceylon  
10 barils gingembre moulu  
25 sacs poivre noir  
25 douzaines balais de foin  
20 paniers huile d'olive  
10 sacs barley pelé supérieur  
25 boîtes tôle  
25 rames papier à enveloppe  
50 sacs sel de table.  
20 juin 1837.

#### PAR MAXHAM & BOURNE.

Ris, fruits, vin, thé, tabac, bœuf, épicerie, &c. VENDRE prochain, le 22 du courant, à DEUX heures précises, aux magasins de MM. A. H. Vass & Co., quai de Simpson:— LES articles suivants qu'on vient de recevoir par l'*Horatio*, de New-York, avec d'autres articles assortis reçus par les vaisseaux de Londres, savoir: 25 tierces ris de la Caroline  
10 boîtes de tabac de Cavendish  
50 barils do en torquettes  
20 demi do do  
50 bouteilles do en fécules  
20 quarts vin blanc  
40 caisses thé twankay, de la Cie.  
10 do do do de bouillie  
10 do do do de balence  
100 quarts bœuf prime  
5 balles amandes do  
25 boîtes do cassées  
25 sacs avelines  
10 do noix  
5 caisses prunes sèches  
100 boîtes raisins muscats  
100 demi do do  
100 barils do de Smyrne  
25 boîtes pierre-bleue en boutons  
20 sacs bouchons à vin  
10 do do à bère  
25 do café de Ceylon  
10 barils gingembre moulu  
25 sacs poivre noir  
25 douzaines balais de foin  
20 paniers huile d'olive  
10 sacs barley pelé supérieur  
25 boîtes tôle  
25 rames papier à enveloppe  
50 sacs sel de table.  
20 juin 1837.

#### PAR MAXHAM & BOURNE.

Ris, fruits, vin, thé, tabac, bœuf, épicerie, &c. VENDRE prochain, le 22 du courant, à DEUX heures précises, aux magasins de MM. A. H. Vass & Co., quai de Simpson:— LES articles suivants qu'on vient de recevoir par l'*Horatio*, de New-York, avec d'autres articles assortis reçus par les vaisseaux de Londres, savoir: 25 tierces ris de la Caroline  
10 boîtes de tabac de Cavendish  
50 barils do en torquettes  
20 demi do do  
50 bouteilles do en fécules  
20 quarts vin blanc  
40 caisses thé twankay, de la Cie.  
10 do do do de bouillie  
10 do do do de balence  
100 quarts bœuf prime  
5 balles amandes do  
25 boîtes do cassées  
25 sacs avelines  
10 do noix  
5 caisses prunes sèches  
100 boîtes raisins muscats  
100 demi do do  
100 barils do de Smyrne  
25 boîtes pierre-bleue en boutons  
20 sacs bouchons à vin  
10 do do à bère  
25 do café de Ceylon  
10 barils gingembre moulu  
25 sacs poivre noir  
25 douzaines balais de foin  
20 paniers huile d'olive  
10 sacs barley pelé supérieur  
25 boîtes tôle  
25 rames papier à enveloppe  
50 sacs sel de table.  
20 juin 1837.

### BUREAU DE LA PAIX,

Québec, 19 Mai 1837. **AVIS** est par le présent donné que l'inspecteur des Chemins de la Cité de Québec avant que de procéder à l'amélioration du lieu de débarquement à la Bass-Ville de Québec, communément appelé *La Place*, a déposé au Bureau du Greffier de la Paix en la Cour de Justice, un Plan des améliorations proposées, accompagné d'un Procès Verbal y ayant rapport suivant la loi; lesquels Plan et Procès Verbal resteront dans le dit Bureau pour l'inspection gratuite des propriétaires des terrains, maisons, et autres personnes avoisinantes et de toutes autres personnes y concernées, afin que tout ou aucun d'eux en aucun temps n'excédant pas un mois de la date du présent, puissent y fier telles observations ou oppositions qu'ils peuvent avoir au dit Procès Verbal y ayant rapport suivant la loi; lesquels Plan et Procès Verbal, seront homologués et mis en exécution suivant leurs forme et teneur. PERRAULT & SCOTT, Greffier de la Paix.

Cet avertissement doit être inséré dans tous les papiers publiés en cette cité, dans leurs langues respectives, depuis ce jour jusqu'à 20 juin prochain, inclusivement.

Le soussigné, exécuteur testamentaire de sieur CORNELIUS BROWN, décédé à Kibbeocok, Baie des Esquimaux, prie toutes les personnes qui sont en possession de quelques effets appartenant à la succession du dit C. BROWN, ou qui sont endettées envers icelle, de lui remettre le montant de leurs comptes immédiatement; et celles qui ont quelques réclamations contre la dite succession, de les transmettre dûment authentiquées, soit à son bureau rue St. Pierre, Bass-ville; soit en l'étude de C.-M. DEFOY, écuyer, notaire, Haute-ville, rue St-Joseph. VICT. HAMEL. Québec, 15 juin 1837. u d

Le BUREAU de la COMPAGNIE de l'ALLIANCE BRITANNIQUE et ÉTRANGÈRE pour les assurances sur la vie et contre l'incendie est transféré à l'encodure de la rue Arthur et de la rue J. B. P., près du quai des Indes. Québec, 14 juin 1837.

Le soussigné offrira en vente, à son magasin, sous peu de jours, une collection magnifique et très considérable de livres d'auteurs les plus modernes et les plus en réputation, sur la littérature et la religion, en reliure, cartonnage et brochure à des prix très bas. Aussi, un assortiment magnifique de tableaux peints à l'huile, savoir:— 1 Christ mourant, d'après SEXTIES, 9 pieds sur 6 pieds, 1 Christ mourant, d'après P. DE CHAMPAGNE, 24 1/2 pouces sur 17 pouces. 1 Baptême de Jésus-Christ, d'après SEXTIES, 5 pieds sur 3 1/2 pieds. 1 St. Antoine de Padoue, d'après SEXTIES, 6 pieds sur 4 pieds. 1 Ste-Thérèse, d'après P. GUERIN, 6 pieds sur 4 pieds. 1 Ste-Famille, d'après GOLDSINS, 5 pieds sur 7 pieds. 1 Assomption, d'après LEBLANC, 5 pieds sur 7 pieds. 1 Assomption, d'après LEBLANC, 5 pieds sur 7 pieds. HENRY VASSEUR, Rue du Palais, n. 15.

LES soussignés viennent de recevoir et ont à vendre:— Trois mille minots sel de Lisbonne à flot. —Aussi:— 48 caisses oranges, et 52 do citrons très bien conditionnés, reçus par l'*Andes* de Liverpool. S'adresser à H. GOWEN & Co., rue Saint-Pierre. 9 juin 1837.

LES soussignés offrent en vente:— 1000 boîtes savon de Liverpool 50 balles toile à voiles et à draps de Dundee 50 tonneaux morue sèche, première qualité, en boucauts, et propre à l'exportation. J. M. FRASER & Co. Québec, 5 juin 1837.

Le soussigné vient de s'établir sur le quai Napoléon, à l'extrémité sud-est de la rue Saint-Pierre, où il offre à vendre:— 25 tonnes excellent rham vieux Jamaïque 1 1/2 dans 1 20 quarts gingembre, 30 sacs pinnet, arrow-root 20 tierces, 5 quarts saumon du nord Jus de citron en tonnes, barriques et quarts —ET— Nouvellement arrivés, par le brick *Morris*, de la Jamaïque: 92 tonnes, 11 barriques, 9 quarts rham 10 do mélassé, 10 quarts sucre 30 billets acajou supérieur —Attendus de jour en jour:— Un petit lot de sucre de la Jamaïque en barriques, tierces et quarts, et rham en tonnes et quarts. Québec, 29 mai 1837.

LES soussignés viennent de recevoir par l'*Éléutheria*, les médecines brevetées suivantes:— Extrait de saïsepareille de Butler Tabac céphalique de Collin Tablettes vermifuges de Ching Carménatif de Dalby Pilules antihémorrhoidales de Dixon Baume de mirabe Lotion de Gowland Magnésie calcinée de Henry Éplâtres de Sandwell Pilules et poudres de James Vésicatoire à chevaux du lieutenant James Apéritif de Moxon Saïsepareille de ditto Pilules de camomille de Norton Baume d'Anis de Powell Kaïyodor de Rowland Sel de Chelt de Sivory Essence de moutarde de Whitehead. Rue St-Jean, n. 15, 31 mai 1837. BEGG & URQUHART.

LESLE, STUART & Co., ont à vendre au magasin de M. BELL, quai Wellington, joignant le quai Atkinson:— Rham de la Jamaïque, sucre, mélassé, gingembre, et acajou récemment reçus par le *George Henry* et le *Morris*, de cette île. EN MAGASIN, —Vins d'Opoto, et d'Espagne, Eau-de-vie de Cognac et de Bourdeaux, sucre raffiné, jus de citron, &c. &c. —Aussi, attendus de jour en jour, —Thé Twankay et Génivière de Hollande. Québec, 31 mai 1837.